

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Joseph Ducruet, 14 avril 1876](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Joseph Ducruet, 14 avril 1876

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 avril 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Ducruet, Joseph](#)

Lieu de destination118, rue La Fayette, Paris

### Description

RésuméGodin explique à Ducruet que ses domestiques actuels gagnent 1 000 F par an, mais qu'il veut bien offrir 110 F par mois pour lui et sa femme. Il lui demande s'ils sont en état de faire le service des chambres et si sa femme peut faire le service de lingerie de la maison.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Animaux](#), [Économie domestique](#), [Emploi](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023



Guise le 14. Avril. 76

Monsieur Secours,

Les appointements que je  
donne aux domestiques qui  
vous ont quittés sont de mille  
francs par an, mais il ne  
vous en coûterait pas de nous  
donner 150 francs par mois,  
pour vous et votre femme  
si tous les deux vous savez  
lire et écrire, comme cela  
semble résulter de vos  
lettres. Mais néanmoins  
je tiens en outre, à ce que  
vous me disiez si vous êtes  
en état de faire le service  
des chambres et si votre dame  
peut prendre celui de la  
lingerie de la maison?

Vous pouvez être déchargé

d'une partie du soin de vos  
chevaux, car nous trouverons  
ici des auxiliaires pour  
vous aider aux écuries.

Si nous tombons d'accord  
je vous paierai le voyage  
de Guise.

Dites-moi quand  
vous devriez venir?

J'ai bien l'honneur  
de vous saluer.